

Bras, le 18 Mai 2021

communique

Mesdames, Messieurs,

C’est avec un grand plaisir que je vous annonce que le ministère des sports a mis en place un calendrier de reprise en 3 phases pour arriver à ce que nous attendions avec impatience, une reprise « à la normale » le 1er Juillet 2021.

Les grandes lignes sont les suivantes :

**⮱ Pour les mineurs** : une reprise « à la normale » dès le 19 Mai 2021, sans restriction, **avec contact** en **extérieur comme en intérieur**.

**⮱ Pour les majeurs** :

. **Phase 2 : Du 19 Mai au 8 Juin** :

Seules les activités en extérieur sont autorisées dans le cadre d’une pratique alternative.

Dans l’espace public, le nombre de pratiquants maximum est de 10 (encadrants compris).

Dans les ERP de plein air, il n’y a pas de limitation du nombre de pratiquants.

**La pratique ne peut se dérouler que dans le respect des horaires du couvre-feu, soit 21 heures.**

**. Phase 3 : Du 9 au 30 juin :**

* **En extérieur**: la reprise de la pratique **AVEC CONTACT** est possible.

Dans l’espace public, le nombre de pratiquants maximum est de 25 (encadrants compris).

Dans les ERP de plein air, il n’y a pas de limitation du nombre de pratiquants.

* **En intérieur** : seule la pratique alternative est autorisée. Une jauge de 50 % des effectifs de

l’ERP est appliquée.

**La pratique ne peut se dérouler que dans le respect des horaires du couvre-feu, soit 23 heures.**

. **Phase 4 : A partir du 1er Juillet**, nous devrions reprendre une pratique sans restriction, **AVEC CONTACT** et sans limitation de nombre, en intérieur comme en extérieur.

**Ces mesures gouvernementales seront prises en fonction de la situation sanitaire dans chaque département. Vous devrez donc vous assurer que cette pratique est possible en consultant le site de votre préfecture et de votre municipalité**. Pour l’aikido, vous pourrez vous rapprocher du président de votre CID, délégation ou ligue.

Pour les municipalités qui en feraient la demande, la Fédération a rédigé un protocole de reprise.

**Vous retrouverez l’ensemble des mesures gouvernementales et le protocole FFAB de reprise sur le site fédéral** [**https://www.ffabaikido.fr/fr/**](https://www.ffabaikido.fr/fr/)

Je vous remercie pour vos efforts et votre patience, je vous souhaite une bonne reprise et un bel été.

Cordialement

Michel GILLET

Président Fédéral

www.ffabaikido.fr

**Reconnue par l’Aïkikaï So Hombu de Tokyo**

**Siège fédéral : Place des Allées - 244 route de Brue-Auriac - 83149 BRAS**

**Tél. 04 98 05 22 28 / E-mail ffab.aikido@wanadoo.fr / Agrément ministériel Jeunesse et Sports du 3 décembre 2004 (fédération agréée depuis octobre 1985) / Association reconnue d’utilité publique**